



Table with subscription rates: ABONNEMENTS, Trois mois, Six mois, Un an, Tarif de détail, Tarif de gros.

RÉDACTION et ADMINISTRATION: ROUBAIX, 148, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES: Les annonces sont reçues directement au Bureau du journal...

AUJOURD'HUI, LIRE:

- A LA CHAMBRE: Vote d'un crédit de 500.000 francs pour le voyage de M. Loubet en Russie.
LA GUERRE SUD-AFRICAINE: Entrevue à Pretoria, du gouvernement transvaalien avec lord Kitchener.
UNE GREVE TRAGIQUE EN RUSSIE: La troupe fait feu.
GRAVE ACCIDENT A DENAIN: Un échaudage qui s'écroule.
VOL IMPORTANT A ROUBAIX: Plus de sept mille francs en or disparus.

Le renouvellement partiel

Le vote de la Chambre qui porte à six ans la durée du mandat législatif dénote un état d'esprit singulièrement affligé chez les uns, singulièrement mal informé chez les autres.

renouvellement intégral d'une Chambre, la source de mouvements et de courants politiques spontanés susceptibles de provoquer une vitalité qui contrarierait le permanentisme de la Chambre.

Il n'est pas bon qu'à date fixe, dans un pays aussi impressionnable que le nôtre, on se livre à des surprises sans possibilité, on risque ce va-tout qui est le renouvellement intégral de la Chambre.

C'est pourquoi si le vote de l'amendement fixant à six ans la durée du mandat législatif entraîne celui du renouvellement partiel, je crois qu'une amélioration importante aura été introduite dans le mécanisme de notre suffrage universel.

Gustave ROUANET, député de la Seine.

L'IMPOT DES PALMES

M. le sénateur Gourju a évidemment de la philosophie. Il s'est dit, avec ce sens de mesure qui caractérise le professeur de vertu: il constate les travers et les faiblesses des citoyens et tâche de les faire concourir au bien commun.

L'idée se présente sous les dehors les plus séduisants. Tout le monde, en France, veut être palmé. Chaque année, vers la fin de janvier, les hommes, qui aiment à rire se font une fête de donner un pari à consulter la liste des élus.

En ce point de vue, le jugement du tribunal de Saint-Etienne est des plus instructifs. Il s'agissait d'une congrégation, les petites sœurs de l'Assomption. Le tribunal reconnaît lui-même que c'est une association religieuse, que ses membres prennent le même titre, qu'ils forment une agrégation soumise à la même règle, vivant en commun, sous la direction d'une supérieure, dépendant d'une maison-mère située à Paris.

LETTRE DE BELGIQUE

La dynamite a parlé; deux nuits consécutivement, des cartouches ont été allumées, occasionnant par leur explosion des dégâts considérables. A Binche, d'abord, à la demeure du député cléricale Debaix; à La Louvière, ensuite, à l'Hôtel des Postes.

demande la révision. M. de Smet de Nayer, le chef du cabinet, aussitôt préconisa l'abstention. Si, dit-il, dans un moment d'erreur, le pays arrivait au S. U., bien que je sois adversaire du S. U. des femmes et des hommes, les circonstances pourraient m'amener au S. U. des femmes, comme correctif à U. des hommes.

L'article fixant la condition d'âge à 21 ans est rejeté par 20 voix contre 45 et 6 abstentions. La condition de domicile — six mois — est rejetée par assis et levé.

Un amendement, exigeant 25 ans d'âge et un an de domicile, est rejeté par 65 voix contre 45. Celui, supprimant la quatrième voie des riches, aux élections communales et tendant au régime communal et provincial, le régime législatif actuel est rejeté par 62 voix contre 50.

Une exposition universelle aura lieu à Bruxelles en 1935.

La Commune a été dignement commémorée par tous les groupes du Parti Ouvrier. La découverte des gisements miniers dans le Limbourg semble devoir donner lieu à une révision de la loi sur les mines.

La coopérative de Bois de Boussu a tenté l'expérience d'exploiter une boucherie. Au bout de deux mois d'exercice, elle a réalisé un bénéfice de près de mille francs.

La Chambre a pris vacances jusqu'au 8 avril prochain. Au sein de la Fédération bruxelloise du Parti Ouvrier a été présentée la candidature du citoyen Fabri, l'organisateur des dockers Anversois, qui a la suite de condamnations encourues pour atteintes à la liberté du travail récut en exil pendant plusieurs mois les Rouvriers.

Décidément, le citoyen Smeets, député socialiste de Liège, persévère. Il vient d'être avisé que le dossier de l'instruction judiciaire, ouverte à sa charge, était à sa disposition. Il ne manquait plus que cela.

Léon MEYSMANS.

MAGISTRATURE CLÉRICALE

Cela devait être. Cela est. La magistrature va s'efforcer de faire échec à la loi sur les associations.

Il en fut ainsi lors de la loi du divorce. Par tous les moyens imaginables, les juges s'efforcèrent de l'annuler, et on n'a pas oublié certaine interprétation jésuitique qui retarda de trois ans la transformation en divorce des séparations de corps.

Il ne faut pas oublier que les magistrats, sauf d'honorables, mais rares exceptions, sont des fruit secs du barreau qui, incapables de se créer par eux-mêmes une situation sortable ont eu recours à l'intrigue à la protection du monde bien pensant, aux maquignons de grands mariages, et ne doivent leur siège qu'à la bienveillance des réactionnaires et des cléricaux. Aussi constituent-ils, en faveur de leurs patrons, une cohorte antiprogressiste et haineuse au bien.

A ce point de vue, le jugement du tribunal de Saint-Etienne est des plus instructifs. Il s'agissait d'une congrégation, les petites sœurs de l'Assomption. Le tribunal reconnaît lui-même que c'est une association religieuse, que ses membres prennent le même titre, qu'ils forment une agrégation soumise à la même règle, vivant en commun, sous la direction d'une supérieure, dépendant d'une maison-mère située à Paris.

En vérité, la classe ouvrière est lasse, et nous sommes devenus impuissants à contenir ses haines et ses colères.

Ce qui a poussé l'exaspération à l'extrême, c'est l'attitude de la droite dans les différents votes qui ont clôturé le débat sur le Suffrage Universel.

Sur l'article de la proposition de loi instaurant le Suffrage Universel à la commune et à la province, sans distinction de sexe, Vandervelde

CHRONIQUE

Le Fou

Nous étions quelques chauffeurs réunis après dîner dans le fumoir de l'Automobile Club, parlant à auto naturellement, de même qu'après une journée de chasse, les chasseurs se rémémorent leurs exploits ou contentent quelque aventure. Pour l'instant, nous cherchions à ramener un dissident, notre ami Marc, qui après avoir été un chauffeur enragé avait soudain... tourné bride et manifesté pour ce sport la plus vive antipathie.

Puisque vous y tenez, dit-il enfin, je vais vous conter l'aventure la suite de laquelle je suis devenu un affreux apostat, comme vous le dites. C'est du reste un pur effet nerveux, mais insurmontable, et je ne puis trouver sur une automobile sans éprouver une angoisse intolérable. J'ai dû y renoncer.

Si je ne vous ai pas déjà conté... l'accident, c'est par égard pour la femme de ce pauvre de Ker, car c'est de lui qu'il s'agit; mais maintenant qu'elle est remarquée... quelle a ouïe.

Vous vous souvenez sans doute de l'émotion ressentie à la nouvelle de sa mort... Une chute terrible sur les falaises d'Étretat, sa voiture en miettes... On n'a su expliquer l'accident que par un mal de cœur.

Nous nous rapprochâmes attentifs et sérieux, impressionnés par le souvenir de l'infortuné que nous avions tous connu et par son grave mal de cœur à Marc qui peu à peu avait pris une intonation sourde et singulièrement empreinte d'émotion.

C'était en juillet, vous vous le rappelez, continua-t-il, qu'eut lieu la catastrophe. J'étais alors en villégiature à Dieppe.

Un jour, pendant la nuit, j'étais parti seul à pied, suivant le bord de la mer dans la direction de Saint-Valéry. Je suis bon marcheur et j'adore la solitude. Du reste, la nuit était délicieuse. Pas un nuage au ciel; une légère brise venait de la mer juste assez faible pour être une caresse; là-haut, la lune argentée souriait bienveillante, accompagnant mon ombre, et les vagues doucement dansaient avec un frais murmure dans le reflet de sa pâle clarté.

Soudain, derrière moi, j'entendis le roulement bien connu d'une automobile. Je me ravisai sur le côté de la route pour laisser passer la nocturne voyageuse, en même temps je cherchai à reconnaître au passage.

Il avait en sautoir un habit de chambre, il semblait à mon approche. Une caquetterie, une conversation, des éclats de rire, qui d'habitude je n'aurais pas remarqués, mais ce jour-là, je les entendis avec une acuité particulière. Je me penchai vers lui, et je le vis s'efforcer de me reconnaître, mais sans succès. Il était seul, il rentra du Havre.

Je l'embrassai, tu passeras la journée avec moi, je te reconduirai après-demain. Je voulais objecter.

Si, si, affirma-t-il je suis malheureux en ce moment, j'ai besoin d'un ami près de moi, tu me guideras, tu me consoleras, tu es d'un jugement sûr et d'une amitié sincère.

Mais enfin, qu'y a-t-il? Demain, demain, je te raconterai. En route.

Une secousse nous rejeta en arrière, l'automobile bondit.

Pendant un instant nous restâmes silencieux. La voiture marchait à une allure modérée, du trente à l'heure. Je me laissais aller à la sensation de la vitesse, des paysages — ainsi, un instant, me semblant vivre subitement sous l'éclair des lanternes qui en faisaient ressortir une seconde les détails aussitôt éteints dans l'ombre laissée en arrière.

Je cherchais consciencieusement à m'expliquer le phénomène qui avait pu subitement frapper mon ami.

Cependant, il semblait devoir être heureux: une jolie fortune, une charmante femme, une santé excellente, des goûts artistiques, un caractère aimable, un peu nerveux et par moments fantasque, il est vrai, mais toutes ces réflexions sautaient pièce-me dans ma tête, cahotées par les soubresauts de la voiture, enchevêtrées dans les mille pensées vagues et fantastiques qui m'étrillaient malgré moi dans le cerveau, suggérées par les changements constants et changeants de paysages.

Et puis, un instant me semblait plus rapidement, que la lumière des lanternes courait plus vite devant nous sur la route. Un peu d'éclaircissement et de grisaille me montait à la tête.

Comment cela se faisait-il? Je me demandais en causant à dissiper cette sorte de malaise, tu as un gros chagrin?

Oui, oui, reprit-il, mais d'un ton singulier. Aussi, demain je n'en aurai plus.

Plus tard, plus tard, tu verras... Et il se mit à rire, d'un rire étrange.

J'eus la sensation qu'il était peut-être ivre, et une sueur froide me passa dans le dos quand je le vis quitter soudain la route et prendre sur la gauche un chemin encaissé, mal entretenu, coupé d'ornières profondes. En même temps, d'un geste brusque, il avait mis la quatrième vitesse.

L'automobile bondit comme un cheval emballé, jetant du feu par les pneus.

— Arrête! s'écria-t-il... Ensené que tu es! Arrête quand l'autre est devant nous!

Mais non, Jean, il n'y a personne... tu vois bien, sois raisonnable, mon ami.

Personne, tu ne la vois donc point toute noire devant nous... qui fuit... va arriver première. Je colle, je colle, plus vite!

Le malheureux! Il voyait une automobile dans la propre ombre de la sienne que la lune maintenant projetait devant nous.

Que faire? J'essayai en vain de pousser son pied, d'appuyer sur le frein... il résistait avec une vigueur surhumaine... Et puis, le moindre mouvement pouvait déranger la direction, nous lancer hors du chemin, nous écraser contre un arbre, un rocher...

Alors, je vous l'ai dit, vous savez, je me sentis à la merci de ce fou qui courait après son ombre... Je fermais les yeux et je m'évanouis.

Combien de temps restai-je en cet état, je n'en suis pas conscient... Comment me suis-je pas six fois précipité sur le sol, je l'ignore.

Quand je rouvris les yeux, la nuit était noire, le ciel presque subitement s'était couvert de nuages. Un air vif me frappait au visage... la course folle continuait toujours, mais l'automobile maintenant roulait dans un grondement sourd sur une route plane, unie. En même temps le bruit de la mer m'arrivait, puissante cette fois, le fracas des vagues montant contre les rochers... je reconnus l'Étretat, nous filions sur les falaises... et presque à nos pieds, à pic, la mer mugissait comme une bête formidable dont couve la fureur.

La route qui suit la côte au-dessus de la falaise, je m'en rappelle, faisait un brusque tournant réputé dangereux. Par un effet singulier, j'avais recouvré toute ma présence d'esprit. Je me souvenais maintenant des moindres détails de l'endroit... S'il prend bien le virage, me dis-je, nous sommes sauvés, nous arrivons à une montée rapide, nous serons forcés de ralentir. Et, confiant dans son habileté surhumaine de fou, je sentis peu à peu l'espoir revenir.

Mais, tout à coup, la lune apparut à nouveau tranchant de blanc la route et faisant ressortir devant nous l'ombre noire de la voiture.

— La voilà, je la tiens s'écria l'insensé... Hop! hop! hop!

Et droit sur l'ombre qui, elle, n'allait pas tourner, il se lança.

Ce fut un éclair! A la vitesse de 80 à l'heure il aborda de front le léger parapet qui domine le gouffre... Instinctivement je m'étais jeté en arrière... Un fracas épouvantable, un choc formidable... Puis... quoi? je ne sais plus.

Le jour se levait quand je revins à moi, sur le bord de la route. Par un hasard remarquable, je n'avais d'autre mal que de fortes contusions.

La voiture, le fou, tout avait disparu... Je faisais... Je m'enfuis...

Vous savez, je ne sais comment on retrouva les débris de l'automobile sous lesquels gisait déshéauté le corps de notre pauvre ami. On crut à un accident.

Voilà pourquoi, ajouta Marc, en étant son cigare, pourriez-vous me dire si il est possible de monter sur une automobile... Pur effet nerveux, sans doute!

Etienne JOLICLER.

Ca et Là

LA FORCE DES ANIMAUX

On se fait, en général, une idée assez fautive de la force des animaux pour porter des jugements erronés sur leur intelligence.

Le lauréat du prix d'honneur, un superbe chevreuil, du poids de 1.000 kilos, ne s'est pas vendus moins de 4.500 fr. Pour le même poids, un cerf, 1.150 fr. Le bouquet, ce serait bien cher payé!

Une vache primée a trouvé acquéreur au prix de 1.000 fr. Le n'est pas précisément donné, il est vrai qu'elle pesait 70 kilos.

Il n'est pas jusqu'aux moutons qui n'aient atteint des prix étonnants. Un lot de trois bêtes à la Villette, le prix d'un mouton varie entre 40 et 80 francs.

Cela met le mouton à 275 francs la pièce. Un peu cher la cotelette!

SOURCIERS ELECTRIQUES

L'électricité, qui opère tant de prodiges, répand des flots de lumière et actionne des machines géantes, suit au besoin descendre à remplir des rôles plus modestes. C'est ainsi qu'un inventeur lui a récemment demandé son concours pour détruire les souris et les rats.

UN VILLAGE DE CASTORS

Un Canadien français, M. Cardinel, a fait sur sa propriété, près de Waterton, une tentative curieuse qui a été couronnée d'un plein succès.

Il a créé un village de castors sur la rivière qui traverse sa propriété. Ces industriels animaux ont construit quatre digues, dont la hauteur semi-circulaire forme une suite de hauteurs de 4 pieds. Depuis, les castors sont multipliés et ont bâti de nombreuses cases qui forment maintenant un petit village entouré de travaux de canalisation et précédé d'un mole bâti avec un art que ne renieraient pas les plus habiles ingénieurs.

STRANGE GUERISON

Les aliénistes s'occupent d'un cas sans précédent dans les annales de la psychiatrie. Un personnage de la haute société de Londres était atteint d'un genre bizarre de folie.

Il avait été traité par divers spécialistes, mais sans succès. On se mettait à genoux pour les adorer. Les médecins, ayant déclaré fou, l'ont confié à la surveillance de deux gardiens.

Un accident où il devait être emmené à l'asile, le dément sauta par la fenêtre et reçut dans sa chute des lésions graves. Or, il vient d'être guéri, et ce, sans traitement.

— Jean! Jean! j'ai crié! j'ai crié! j'ai crié! j'ai crié! j'ai crié!

NOS DEPECHEES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 mars. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

La délibération a été très courte. Commencée à onze heures, elle a pris fin peu après midi.

M. Waldeck-Rousseau, complètement rétabli, assistait au Conseil.

Le voyage en Russie. Le ministre des affaires étrangères a été autorisé à déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une demande de crédit pour les frais de voyage du Président de la République en Russie.

La date de ce voyage n'est pas arrêtée définitivement, elle est subordonnée à celle des élections; si les élections, comme on le pense, ont lieu le 27 avril, le voyage du Président sera fixé au 10 mai.

Questions parlementaires. Le Conseil s'est occupé des questions d'ordre du jour des Chambres, notamment de la discussion du budget au Sénat.

Questions électorales. M. Waldeck-Rousseau s'est demandé si la commission sénatoriale saisie des propositions électorales, votées par la Chambre, de l'entendre demain.

Le Président du Conseil va demander à cette commission de voter le projet sur les circonscriptions électorales, le projet sur les franchises et le projet sur la corruption sur lequel la Chambre doit statuer aujourd'hui.

Le mandat de six ans. En ce qui concerne l'extension du mandat législatif à six ans, qui forme une disposition du projet sur les circonscriptions électorales, M. Waldeck-Rousseau déclarera que le gouvernement y est favorable; mais en raison du développement que la discussion de cette question ne manquerait pas de prendre, il ne s'opposera pas à la disjonction.

Promotion de généraux. Le ministre de la guerre a soumis au Conseil une proposition de généraux. Ce mouvement, qui comprend six généraux de division et six généraux de brigade, paraîtra dans quelques jours.

La date des élections. La date des élections n'est pas arrêtée définitivement, elle est subordonnée à celle des élections; si les élections, comme on le pense, ont lieu le 27 avril, le voyage du Président sera fixé au 10 mai.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 24 mars. — La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. DESCHAMPEL.

UN INCIDENT. FOURNIER, sur le procès-verbal se plaint d'une disparition de bulletins dans un scrutin de vendredi dernier.

LE PRÉSIDENT. — Votre rectification n'a pas de caractère personnel, je ne puis l'admettre. FOURNIER insiste. M. Deschamps, M. Fournier, et moi, nous avons déposé l'un un quinzième de bulletins bleus; l'autre, vingt-cinq. Le fait a été reconnu par l'auteur.

LE PRÉSIDENT. — Il est indigne d'attaquer les secrétaires dont le zèle est connu; je vous rappelle à l'ordre.

FOURNIER. — A l'avenir, nous demandons au Président de veiller à ce que le vote soit sincère. (Bruit.)

LE PRÉSIDENT déclare l'incident clos.

LE VOYAGE DE M. LOUBET EN RUSSIE

Vote des crédits. M. DELCASSÉ, ministre des affaires étrangères, dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 3.000 francs pour le voyage du Président de la République en Russie. Au milieu des applaudissements vifs et répétés le ministre des affaires étrangères donne lecture de l'exposé des motifs du projet de loi, qui suit le texte.

Le 21 septembre dernier, au terme de sa seconde visite à la France, à son arrivée et à sa demande, l'empereur Nicolas a tenu à exprimer à M. le Président de la République l'impression profonde que Sa Majesté l'Impératrice et Lui emportaient en quittant ce pays, et que nous aurons le plaisir de leur avoir fait passer, dans le courant de l'année, la manifestation significative des sentiments de notre peuple.

Dans une lettre qu'il lui a adressée, l'empereur Nicolas invite en ces termes M. le Président de la République à venir s'assurer personnellement de l'attachement et de la confiance avec lesquelles la Russie répond aux sentiments de la France.

Sous l'impression douce et profonde de notre inoubliable séjour en France, l'année dernière, nous aimons, l'Impératrice et moi, à espérer que les très estimés Président de la République française voudra prochainement nous procurer le réel plaisir de le revoir en venant passer quelques jours parmi nous.

Il vous sera agréable, je pense, de recueillir personnellement, à cette occasion, de la part de nous mêmes, l'Impératrice et moi, à espérer que les très estimés Président de la République française voudra prochainement nous procurer le réel plaisir de le revoir en venant passer quelques jours parmi nous.

En apprenant l'acceptation du projet de loi de la République, la Représentation nationale aura sans doute à cœur de s'associer à cette démonstration nouvelle de la force croissante des liens qui unissent la France et la Russie pour le développement de leur prospérité et le maintien de la paix du monde.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de loi ouvrant un crédit de 3.000 francs.